Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 26/02/2025
Publié le 26/02/2025
ID : 041-214101404-20250110-CM_2025_880M-DE

CM-2025-880M

L'an deux mille vingt cinq, le 10 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de MILLANÇAY dûment convoqué le 6 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe AGULHON, Maire.

Date de la convocation : 6 janvier 2025
Nombre de conseillers : en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 12

Présents :
Mesdames Annick CHARBONNIER, Adeline CORRIGNAN, Linda CHARPENTIER, Flore ROBIN MOKHNACHI
Messieurs Philippe AGULHON, Pascal LIEUVE, Philippe JACQUET, Erwan GRUX, Thierry PASCAULT, Philippe DAVID, Philippe LOUIS-DREYFUS, Jean-François VOGEL.

Excusés :
Philippe JACQUET donne procuration à Philippe AGULHON
Flore ROBIN MOKHNACHI donne procuration à Adeline CORRIGNAN

Secrétaire de séance : Adeline CORRIGNAN

Annule et remplace celle publiée le 16/01/2025

7- Modification demande de subvention DETR 2025 pour l'aménagement de l'étang des Millançois, du champ de foire, du vallon et des abords de la salle des fêtes

VU la délibération du 20 mars 2017 passant la commande de l'étude à la société ORLING (phase 1 avant-projet),
VU les prescriptions de la Préfecture, Direction Départementale des Territoires (DDT), par courrier du 19 mars 2020 concernant le projet d'aménagement sur cours d'eau et plan d'eau de la commune,
VU la validation de la DDT, Préfecture de Loir-et-Cher, de la déclaration de travaux d'aménagement de deux cours d'eau qui traversent le bourg de Millançay : le ru des Bourdinières et le ru du Petit Montault par courrier du 8 décembre 2020,
VU la délibération du 12 avril 2022 décidant de faire réaliser l'étude d'aménagement de la place de la salle des fêtes par la société ORLING de SAINT JEAN LE BLANC phase 1 – esquisse, pour un montant de 3 200 € HT,
VU la délibération du 16 septembre 2022 CM-2022-699 décidant de solliciter toutes les subventions possibles auprès du Département pour le projet d'aménagement de la trame verte et bleue, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son adjoint aux travaux pour monter les dossiers et signer les actes afférents,
VU les délibérations des 18 septembre 2023 CM-2023-772 et du 2 février 2024 (annule et remplace celle du 18/09/2023) décidant de solliciter toutes les subventions possibles pour le projet d'aménagement de la trame verte et bleue, et donnant tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son adjoint aux travaux, afin de monter les dossiers et signer les actes afférents,
VU les esquisses de la société ORLING et le chiffrage relatif au lancement de la phase 1,
VU la délibération du 8 novembre 2024 CM-2024-864 demandant la subvention DETR 2025 pour l'aménagement de l'étang des Millançois, du champ de foire, du vallon et des abords de la salle des fêtes,
Considérant que cette dernière doit être complétée par le tableau de financement et arrondir le montant demandé à 98 000 €, pour être en conformité avec la demande réelle déposée,

Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 26/02/2025
Publié le 26/02/2025
ID : 041-214101404-20250110-CM_2025_880M-DE

Monsieur le Maire demande à modifier la délibération en conséquence avec le tableau de financement suivant :

	H.T.
NATURE DES DÉPENSES	
Travaux étang et écoulement des eaux	
Foncier : acquisition terrain + frais	**15 502,00 €**
MO-études étang et écoulement	**13 500,00 €**
Travaux aménagement étang	**92 360,00 €**
Travaux aménagement rus	**88 566,05 €**
Travaux aménagement abords salle des fêtes	
MO-études abords salle des fêtes	**13 200,00 €**
Travaux am. abords salle des fêtes	**209 448,23 €**
MONTANT DE L'OPÉRATION	**432 576,28 €**

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES				
DETR demandée	98 000,00 €	22,65 %		
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport		0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME		0,00 %		
Agence de l'Eau		0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser		0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental DSR	60 000,00 €	13,87 %		
Conseil départemental DADD 2024 "Aménagement Durable"	70 000,00 €	16,18 %		13/06/2024
Conseil départemental DADD "Préservation et gestion de la ressource en eau"	30 900,00 €	7,14 %		12/09/2024
Conseil régional CRST	70 000,00 €	16,18 %		
Fonds de concours		0,00 %		
Autres collectivité		0,00 %		
Sous-total aides publiques	**328 900,00 €**	**76,03 %**	**Vous ne devez pas dépasser 80%**	

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	103 676,28 €
Emprunt	
Crédit bail ou autres	
Total autofinancement	**103 676,28 €**
	23,97 %

Total Financement H.T.	**432 576,28 €**

Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 26/02/2025
Publié le 26/02/2025
ID : 041-214101404-20250110-CM_2025_880M-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **D'autoriser Monsieur le Maire, à engager toutes les démarches utiles et nécessaires pour solliciter des subventions et toutes aides permettant de soutenir financièrement le présent projet : Montant total des travaux : 432 576,28 € H.T.**

  Montant subvention D.E.T.R. demandé : 98 000,00 €
- **D'autoriser Monsieur le Maire, à signer tout acte, administratif ou notarié, à intervenir, ainsi que tous les documents et pièces afférents à cette affaire, notamment mais non exclusivement des demandes de subventions et aides diverses ;**
- **Dit que Monsieur le Maire rendra compte des autorisations consenties lors des prochaines séances du Conseil municipal ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à engager les prochaines phases de travaux auprès du bureau d'études ORLING, dès l'obtention de tous les financements nécessaires.**

Votants : 10 + 2 pouvoirs Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Le Maire,
Philippe AGULHON

MAIRIE DE MILLANCAY
41200 Loir et Cher

La secrétaire de séance
Adeline CORRIGNAN